



# ROAD BOOK

## OUTDOOR CYCLING SERIES

### CAUSSES DU QUERCY

### ROUTE & GRAVEL

**10 - 12 OCTOBRE 2025**

*Bienvenue sur les Outdoor Cycling Series, et en particulier sur la 9<sup>ème</sup> étape de la SAISON 2025 du TOUR DE FRANCE des PARCS NATURELS RÉGIONAUX en bikepacking le temps d'un week-end.*

*Tout d'abord, un grand merci pour votre confiance et votre inscription.  
Soyez assurés de passer une Aventure Sportive et Humaine hors norme au cours d'une exploration nature et sauvage de notre belle France.*

*Voici les dernières infos techniques et utiles, le déroulement de votre épreuve, de votre défi, de votre challenge afin d'explorer et de barouder dans les meilleures conditions.*

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES IMPORTANTES**

Les *Outdoor Cycling Series*® sont une série d'aventure amateur, ouvertes à toutes et tous, se déroulant en pleine nature, en outdoor, en **autonomie complète et totale** pour chaque participante et participant, sur un **tracé unique**, jamais réalisé en cyclisme ultra distance.

➤ **CONCEPT :**

Le concept des épreuves labellisées *Outdoor Cycling Series*® est :

- d'explorer les territoires natures et authentiques des Parcs Naturels Régionaux de France au travers de plusieurs épreuves d'ultra-cyclisme et de bikepacking
- de rencontrer leurs populations
- de découvrir leurs patrimoines culturels, architecturaux, et bien sûr naturels
- de vivre pleinement une aventure sportive et humaine
- dont, seuls les participants eux-mêmes, pourront témoigner, se souvenir en sachant ce qu'ils auront vécu.

Telle est la philosophie des *Outdoor Cycling Series*®

Il n'y a donc pas de classement dans les épreuves *Outdoor Cycling Series*, ce sont des AVENTURES et non des courses, des compétitions.

➤ **RÈGLEMENT SPORTIF :**

- Pensez à lire le **règlement sportif en ligne** avec de nombreuses informations :  
<https://outdoorseries.fr/wp-content/uploads/2025/06/reglement-2025-outdoor-cycling-series-2025-01-30-1.pdf>

Ce règlement est avant tout là pour aider les participants à prendre connaissance de quel type d'épreuve sportive il s'agit et de les accompagner dans leur aventure.

- Son but est de leur permettre de se préparer physiquement, psychologiquement et techniqueusement de la meilleure des façons possibles.
- Bons nombres d'informations indiquées dans ce document sont logiques, assez évidentes par rapport à la philosophie de l'épreuve proposée, et la discipline sportive pratiquée.
- Il en va de l'image de l'épreuve, de notre sport, de notre communauté de sportifs et des autres participants respectueux de leur terrain de jeu.

➤ **ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT :**

*Paragraphe faisant référence aux articles 1.1 / 1.2 / 1.3 du règlement sportif.*

Le / La participant(e) s'engage en payant son inscription à l'épreuve à :

- Accepter et respecter l'ensemble des conditions et règles définies dans le règlement sportif mis en ligne sur le site de l'organisation et sur la plateforme d'inscription.  
En effet, l'inscription vaut acceptation du règlement et de l'ensemble des règles définies dans ce document en ligne.
- Participer sous sa propre et exclusive responsabilité, à titre privé et personnel pour le loisir.
- Avoir au moins 18 ans à la date de l'épreuve.
- Participer à titre d'usager de la route et des chemins à vélo, en respecter le code de la route.  
**Il s'agit d'une épreuve qui n'est pas une course, mais une randonnée, une aventure sportive, un loisir dont le participant / la participante a préalablement mesuré les spécificités et la condition physique nécessaire pour ce type d'aventure d'endurance longue. Il / Elle respectera également l'environnement et la réglementation en vigueur.**
- Décharger toutes responsabilités l'organisateur ainsi que toutes les personnes bénévoles contribuant à cette épreuve concernant notamment les blessures, dommages corporels et/ou matériels occasionnés ou subis, en cas d'accident, de vols, de pertes ou dégâts ainsi que tout autre événement et/ou dégradation lors de cette épreuve.
- Ne pas se retourner, en aucun cas contre l'organisateur (personne physique), contre la structure administrative organisatrice (personne morale), ou contre tout autre personne (associations et/ou bénévoles) ayant organisé, ou participé à tout ou partie à l'épreuve en question.
- Effectuer l'intégralité du parcours imposé pour être considéré comme finisher.
- Fournir un certificat médical dématérialisé de moins d'un an obligatoirement, à la date de l'épreuve, à déposer directement sur la plateforme d'inscription en ligne, mentionnant la « non contre-indication à la pratique du cyclisme ultra distance » ou une licence sportive.
- **Être autonome et se doit comme dans toute activité de loisir privé être couvert par une assurance en responsabilité civile.**
- Être en bonne santé, ne connaître aucun signe clinique apparent, avoir une bonne condition physique.
- Être sur le plan médical et sanitaire apte à effectuer une épreuve d'ultra-cyclisme sur plusieurs heures et / ou jours.

- S'être préparé sérieusement (physiquement, psychologiquement, technique et sur le plan logistique / matériel).
- Avoir la capacité à être autonome dans de nombreux domaines (problèmes techniques, physiques, psychologiques, manque de sommeil, bivouac, alimentation...)
- Être pleinement conscient de l'aventure à laquelle il / elle va participer, d'une certaine difficulté, notamment :
  - d'une épreuve non-stop d'ultra endurance en totale autonomie,
  - par conséquent être conscient des risques individuels qu'il / elle prend,
  - à progresser de jour comme de nuit,
  - sur routes ouvertes à la circulation, sur routes forestières, sur chemins forestiers, sur sentiers...
  - sans balisage,
  - sans informations particulières sur le terrain,
  - avec traversées éventuelles d'animaux sauvages...
  - sans bénévoles, personnels, staffs ou autres assistances quelconques tout au long du parcours.

Le / la participant(e) assume donc pleinement et personnellement les éventuelles conséquences, notamment, mais ne se limitant pas aux risques :

- d'accidents,
- de chutes,
- de blessures,
- de traumatismes,
- de troubles digestifs,
- de déshydratation,
- de maladies,
- de dégâts matériels,
- de fatigue,
- de vols,
- de pertes diverses...etc.

**Il s'agit d'une activité, certes, de loisir, mais tout de même sportive et dangereuse, de pleine nature où les risques peuvent entraîner une incapacité totale ou partielle, temporaire ou permanente, pouvant aller malheureusement jusqu'à entraîner la mort du participant dans un cas extrême.**

Le / La participant(e) est responsable et doit être responsable de sa propre sécurité personnelle. Il / Elle doit notamment savoir se reposer suffisamment. La sécurité fait partie intégrante des paramètres que le / la participant(e) doit savoir gérer tout au long de la progression de son aventure.

Il / Elle doit être en pleine capacité de savoir s'adapter à de nombreuses situations et difficultés rencontrées voire prévisibles (difficultés physiques, psychologiques, climatiques, alimentaires, matérielles, techniques...).

- **Être conscient que L'ORGANISATEUR N'A PAS POUR RÔLE DE VENIR EN AIDE AUX PARTICIPANTS, EN SOUTIEN, OU DE PORTER ASSISTANCE lors des différentes difficultés rencontrées (défaillances techniques, physiques, logistiques).**  
**L'autonomie complète et totale fait partie intégrante de l'Aventure.**

- Avoir communiqué à sa famille, ses proches, son entourage, son employeur, le type d'épreuve auquel il / elle va participer (durée, distance, dénivelé, autonomie, engagement, intérêts, territoire exploré...).
- Progresser sans contraintes en fonction de son niveau et de sa condition physique du moment. Pas de pression, pas de classement, « à chacun son Everest ! »
- ***Participer ainsi à l'épreuve Outdoor Cycling Series® à ses risques et périls.***

Le / La participant(e) accepte donc sans réserve et définitivement, en s'inscrivant et participant à une épreuve d'ultra-cyclisme, les risques extrêmes, liés à l'épreuve, pouvant être rencontrés, et de porter seul la responsabilité de tout type de dommage dont il serait victime qui découlerait de sa participation à l'épreuve (dommage physique, mental, moral, matériel, professionnel, financier...)

Le / La participant(e) accepte, en toute connaissance de cause et des conséquences envisageables, de décharger l'entièvre responsabilité délictuelle et/ou contractuelle de l'organisateur quant aux éventuels dommages qu'il / elle pourrait subir du fait de l'épreuve et de son organisation, et renonce ainsi à tout recours contre l'organisateur.

Le présent article constitue un élément substantiel à l'acceptation du participant de prendre part à une épreuve des Outdoor Cycling Series®, et à celle de l'organisateur de valider l'inscription dudit participant.

#### ➤ **MATÉRIEL OBLIGATOIRE :**

*Paragraphe faisant référence à l'article 1.4 du règlement sportif.*

- Disposer du matériel obligatoire et indispensable à tout moment, par participant individuel, **même si vous roulez en groupe à plusieurs.**

Le matériel pourra être ajusté en fonction de la période de l'année, le profil et le terrain de jeu exploré :

- Un **vélo en bon état** avec notamment des pneus et des freins en état de fonctionner en toute sécurité. Tous les types de vélo sont acceptés : Route, Cyclo-cross, Gravel, VTT, Fat bike...
- Un **casque** de vélo en bon état avec sangles et sans fissures porté obligatoirement toute la durée de l'épreuve.
- Un **gilet jaune classique** ou **de type harnais avec sangles** à haute visibilité avec bandes réfléchissantes porté à la tombée de la nuit, pendant la nuit, au lever du jour, ou par faible visibilité (brouillard, brume, forte pluie...).
- Un **éclairage avant blanc** sur le vélo avec suffisamment d'autonomie pour la durée de l'épreuve et avec un flux lumineux visible et conséquent (attention au nombre de lumens). A utiliser à la tombée de la nuit, pendant la nuit, au lever du jour, ou par faible visibilité (brouillard, brume, forte pluie...).
- Un **éclairage arrière rouge** sur le vélo avec suffisamment d'autonomie pour la durée de l'épreuve et avec un flux lumineux visible et conséquent (attention au nombre de lumens). A utiliser à la tombée de la nuit, pendant la nuit, au lever du jour, ou par faible visibilité (brouillard, brume, forte pluie...).

**Un second éclairage rouge de secours est fortement recommandé.**

- Une **couverture de survie** en bon état.
- Un **téléphone portable** chargé, allumé, avec appareil photo et chargeur correspondant. L'enregistrement des numéros de l'organisation doit se faire avant le départ.
- Un **appareil de navigation** de type vélo ou sur téléphone portable ou sur montre GPS, au choix de chacune et chacun.

Toutefois, l'utilisation d'un GPS spécifique de vélo est très fortement recommandée. Chaque participant doit suivre l'itinéraire obligatoire. Le fichier GPX correspondant au tracé proposé sera à télécharger et à intégrer dans votre GPS.

- Une **batterie externe de recharge** pour les appareils électroniques avec les différents câbles adéquats si le vélo n'est pas équipé de moyeu dynamo.
- **Vêtements de pluie** avec une membrane imperméable, coupe-vent et respirante digne de ce nom.
- **Vêtements chauds** selon la période de l'année et les conditions météorologiques annoncées et probablement rencontrées (résistants à l'humidité, au froid, et au vent).
- **Gants chauds** selon la période de l'année et les conditions météorologiques annoncées et probablement rencontrées (résistants à l'humidité, au froid, et au vent).
- **Bandana / Bonnet / Buff** selon la période de l'année et les conditions météorologiques annoncées et probablement rencontrées ou vêtement de pluie avec capuche en cas de températures froides.
- Une **lampe frontale** supplémentaire pour tout déplacement autre que sur le vélo (bivouac, réparations...etc.) et avec un flux lumineux visible et conséquent (attention au nombre de lumens).
- Un **kit de réparation** avec le nécessaire habituel (rustines, colle, chambres à air, mèches, démonte pneus, outils multifonctions, dérive chaînes, attaches rapides, patte de dérailleur, plaquettes de frein...).
- Une **pompe à vélo** correspondant aux bonnes valves sur le vélo et sur les chambres à air de secours, même si le vélo est équipé en tubeless.
- Un **minimum de pharmacie** (médicaments de base pour maux de tête, maux d'estomac, coups, hématomes, pansements, compresses, bandes...).
- Une **paire de lunettes de protection** contre le soleil, les projections, le vent, les insectes...
- Une **réserve d'eau** de minimum 1 litre.
- Une **réserve de nourriture** sucré / salé nécessaire pour progresser plusieurs heures (minimum 8 à 10h voire une nuit complète).
- Différents **moyens de paiements** (carte bancaire et espèces).
- **Papiers d'identité** (carte d'identité ou passeport ou permis, carte assurance maladie, carte de mutuelle...)

Il ne s'agit ici, que du minimum vital à posséder par chaque participant. A chacun de compléter selon ses besoins habituels et ses capacités personnelles.

**Il est important de ne pas choisir le matériel le plus léger, ou le plus fin, mais le bon matériel efficace qui permettra d'assurer la sécurité du participant face aux éléments naturels.**

- **Prendre soin de la balise de géolocalisation fournie par l'organisateur** afin de pouvoir être suivi sur un site web dédié à la fois par l'organisateur pour des raisons de sécurité et de suivi de l'épreuve mais également à destination du grand public, de l'entourage et des proches.

- **Faire fonctionner la balise de géolocalisation pendant la durée de l'épreuve même lors des temps de pause.** Elle ne doit jamais être éteinte du début à la fin de l'épreuve sous peine de ne pas être déclaré finisher de l'aventure.

Si celle-ci n'est pas activée, le participant sera exclu de l'épreuve pour n'avoir pu vérifier le tracé emprunté sauf si le matériel fait défaut.

Dans ce cas, si le participant se rend compte du dysfonctionnement de sa balise de géolocalisation, il est important de faire le nécessaire pour attester de son passage dans les lieux principaux du parcours imposé à l'aide de preuves matérielles (tickets de caisse, photos devant panneau de commune, monuments...)

- **Rendre la balise de géolocalisation en bon état de fonctionnement à la fin de l'épreuve.**

Toute balise de géolocalisation qui ne sera pas rendue à l'issue de l'épreuve, ou qui sera rendue en mauvais état de fonctionnement, détériorée, endommagée, détruite voire perdue devra être facturée par l'organisateur à chaque participant concerné, à hauteur de 180,00 € TTC.

➤ **AUTONOMIE :**

*Paragraphe faisant référence à l'article 1.6 du règlement sportif.*

Le participant s'engage à :

- Respecter les règles du code de la route, car toutes les voies de progression utilisées sont ouvertes à toute circulation.  
Les participants ne sont en aucun cas prioritaires sur les autres usagers de ces mêmes voies empruntées, ils doivent rester courtois en toutes circonstances.
- Respecter les obligations et/ou interdictions temporaires pouvant se trouver sur le parcours imposé. L'organisation de l'épreuve ne permet pas aux participants de ne pas respecter les règles de base, de vie en société, et notamment les propriétés privées.
- Ne pas être aidé par une assistance extérieure connue, prémeditée.
- Ne pas avoir, par conséquent, un véhicule d'assistance. Tout véhicule suiveur est strictement interdit.
- En cas de non-respect de ces règles permettant une équité entre les participants, des **sanctions pourront être prises jusqu'à l'exclusion du participant**, car l'esprit type de ce genre d'épreuves est bien de respecter la notion d'autonomie et d'avoir une gestion en auto-suffisance.
- A respecter le tracé proposé, et donc **FAIRE DEMI-TOUR en cas d'erreur d'orientation et NE PAS COUPER pour reprendre la trace plus loin.**  
Toute sortie de la trace GPS à un point pour un besoin quelconque (nourriture, matériel, eau, hébergement...) devra être repris au point GPS quitté.
- **A passer par les points de passage obligatoires**, les points de contrôle dits CP (« Check Points ») indiqués dans le Road Book Épreuve et faire valider son passage à toute heure du jour ou de la nuit auprès de l'organisation et/ou en prenant une photo en selfie du lieu en question.  
Les membres de l'organisation aux CP ne sont pas là pour porter assistance aux participants, mais simplement pour les renseigner éventuellement.
- **Contacter les secours en appelant les POMPIERS (18) ou le SAMU (15) ou les URGENCES (112 même si le réseau est faible ou nul) en cas d'accident ou de blessures graves ainsi que l'organisateur dont le numéro sera indiqué dans le Road Book Épreuve et à enregistrer dans son téléphone obligatoirement avant le départ.**

Il est important d'être conscient qu'un participant blessé, ou souhaitant abandonner peut attendre plus longtemps que prévu les secours et l'organisation, liés notamment à l'environnement, la météo, et les différents aléas de l'épreuve. La sécurité des participants dépendra alors de la qualité du matériel, du contenu choisi et emporté avec soi.

- Se secourir soi-même et/ou assister d'autres participants en danger, en grande difficulté ou même victime d'un incident / accident.  
Il appartient à chaque participant en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours ou en demandant à un autre participant de le faire pour lui.

L'organisateur se réserve le droit de mettre fin à la progression d'un participant sur l'épreuve qui présenterait des signes apparents et avancés d'une trop grande fatigue ou des blessures trop importantes.

Le participant accepte donc sans réserve cette possibilité de se voir mettre hors épreuve.

Pour autant, cette disposition ne signifie nullement que l'organisateur a un rôle de surveillance du participant, quant à sa santé ou ses capacités physiques et mentales.

- Se soumettre à l'autorité d'un médecin ou d'un personnel médical à qui il aurait fait appel, et s'engage à accepter leur décision.

- Contacter l'organisateur par téléphone en cas de souhait d'abandonner et rendre la balise de géolocalisation dans les meilleurs délais.

- Anticiper un éventuel abandon pour organiser son évacuation et/ou rapatriement.

En effet, le participant ayant accepté les risques extrêmes de l'épreuve, décharge expressément et irrévocablement l'organisateur de toute responsabilité et de toute aide relative à son évacuation et/ou rapatriement vers un quelconque lieu.

- Le participant s'engage à savoir analyser la situation dans tout contexte, prendre de la hauteur et du recul afin de prendre la bonne décision selon le contexte du moment...

- Plusieurs kilomètres dans les jambes
- Peu ou pas dormi
- En pleine nuit
- Sous une pluie battante
- Froid
- Brouillard
- Ne pas être certain du lieu où l'on se trouve
- Manque d'eau, de nourriture
- Manque d'éclairages, de batteries GPS et/ou de téléphone
- Absence de réseau

# INFORMATIONS PARTICULIÈRES & TECHNIQUES

## ➤ TRACKER :

Le système de tracker fourni à chaque participant avant chaque départ permet :

- Aux participants d'être en sécurité
- A l'organisation de surveiller la progression de l'aventure et de confirmer que le participant est finisher en ayant parcouru l'intégralité du parcours proposé sans avoir emprunté des raccourcis
- Aux familles, proches, et amis de suivre l'évolution des participants
- Le lien du live tracking sera transmis à environ H-24 avant le départ

## ➤ RETRAIT TRACKER + DÉPART + ARRIVÉE :

### ▪ Lieu Départ & Arrivée :

A 2,5 Km de la gare SNCF

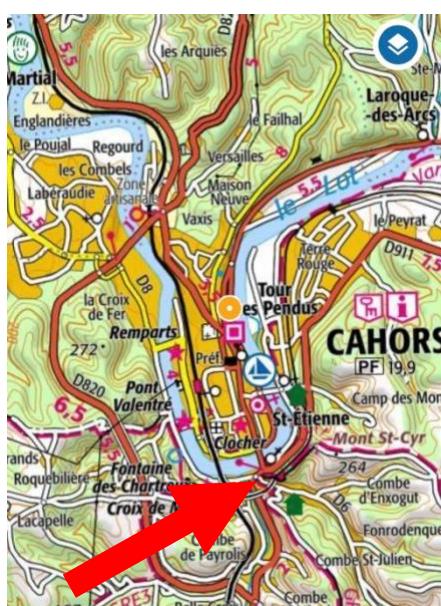
46000 CAHORS

Parking des Chartreux à l'extérieur de la ville, de l'autre côté de la rivière du Lot.

Coordonnées GPS 44.4387248338107, 1.4410006999969485

*Nous sommes en mode très minimalist, inutile de chercher un gymnase, une salle des fêtes..., il vous faudra juste chercher l'oriflamme Outdoor Cycling Series à l'adresse ci-dessus.*

*Pensez aussi à prendre vos diverses dispositions pour votre Aventure (WC, Eau, Nourriture...etc)*



### ▪ Horaires :

#### Parcours 350 KM :

- Retrait Trackers : Vendredi 10 octobre 2025 à partir de 9h00
- Briefing : Vendredi 10 octobre 2025 à 9h45
- Départ de l'Aventure : Vendredi 10 octobre 2025 à 10h00
- Arrivée maxi de l'Aventure : Dimanche 12 octobre 2025 jusqu'à 12h00 environ, soit 50h00 d'exploration et de progression pour devenir finisher de cette Aventure hors du commun.

## **Parcours 150 KM :**

- Retrait Trackers : Samedi 11 octobre 2025 à partir de 9h00
- Briefing : Samedi 11 octobre 2025 à 9h45
- Départ de l'Aventure : Samedi 11 octobre 2025 à 10h00
- Arrivée maxi de l'Aventure : Dimanche 12 octobre 2025 jusqu'à 10h00 environ, soit 24h00 d'exploration et de progression pour devenir finisher de cette Aventure hors du commun.

### ➤ **CHECK POINTS :**

Afin de vérifier votre passage à des points particuliers du parcours qui vous est proposé, vous devrez obligatoirement faire un selfie devant les checks points (CP) listés ci-après, en le publiant sur les réseaux sociaux

- Soit sur **FACEBOOK** en story ou en publication en identifiant **@OutdoorCyclingSeries**
- Soit sur **INSTAGRAM** en story ou en publication en identifiant **@outdoor\_cycling\_series**

N'oubliez pas, c'est une Aventure, peu importe le chrono réalisé. La règle est la même pour tous les participants / participantes, celle de valider les CP par selfie sur les réseaux sociaux.

Merci de respecter cette seule règle simple et unique ainsi que le CODE DE LA ROUTE bien entendu !

**⚠ Pensez à adapter votre braquet d'une manière générale car il s'agit d'un parcours montagneux avec de forts pourcentages parfois...**

**⚠ Les traces GPX seront envoyées par mail à J-3 soit Mardi 7 octobre dans la soirée, pensez à vérifier vos spams** (inutile de nous faire un mail si vous ne l'avez pas reçu dans la journée... 😊)

#### **Parcours OCS 150 Km ROUTE : 155 Km / 2 200 ++**

- CP 1 : Km 40 - Point de vue
- CP 2 : Km 60,5 - Cascade
- CP 3 : Km 121 - Église

#### **Parcours OCS 150 Km GRAVEL : 164 Km / 2 800 ++**

- CP 1 : Km 36 - Point de vue
- CP 2 : Km 56 - Cascade
- CP 3 : Km 121 - Église

#### **Parcours OCS 350 Km ROUTE : 354 Km / 5 800 ++**

- CP 1 : Km 40 - Point de vue
- CP 2 : Km 60 - Cascade
- CP 3 : Km 120 - Église
- CP 4 : Km 236 - Panneau
- CP 5 : Km 272 - Point de vue

#### **Parcours OCS 350 Km GRAVEL : 356 Km / 5 900 ++**

- CP 1 : Km 36 - Point de vue
- CP 2 : Km 56 - Cascade
- CP 3 : Km 121 - Église
- CP 4 : Km 245 - Panneau
- CP 5 : Km 285 - Point de vue

## ➤ SÉCURITÉ :

- Une **COMMUNAUTÉ WHATSAPP** est mis en place comprenant 3 groupes :
  - Un groupe « **INFOS ORGANISATION** » regroupant toutes les **INFOS PRATIQUES** en direct ou de dernière minute (matériel, sécurité, météo, consignes, partages d'infos...etc) où seule l'organisation transmet les informations.
  - Un groupe « **350 KM** » destiné aux participants / participantes du **PARCOURS 350 KM** mis en place pour échanger, partager les infos, se présenter et autres, entre participants où tout le monde peut intervenir (même celles / ceux du 150 KM).
  - Un groupe « **150 KM** » destiné aux participants / participantes du **PARCOURS 150 KM** mis en place pour échanger, partager les infos, se présenter et autres, entre participants où tout le monde peut intervenir (même celles / ceux du 350 KM).

A REJOINDRE ICI : [https://chat.whatsapp.com/IRijMxyF3EJ19B9acdWtZD?mode=ems\\_copy\\_h\\_t](https://chat.whatsapp.com/IRijMxyF3EJ19B9acdWtZD?mode=ems_copy_h_t)

- En progression de nuit : feux de vélos obligatoirement allumés, port du gilet fluorescent obligatoire.
- Pensez à vous reposer, dormir si le besoin s'en fait ressentir, ce n'est pas une course.
- L'objectif est d'explorer et de profiter d'un superbe terrain de jeu outdoor !!
- Soyez prévoyant en ayant toujours un minimum de boissons et de nourriture pour environ 8 à 10 heures consécutives, surtout pour la progression de nuit.
- **En situation d'urgence,appelez tout de suite les POMPIERS (18) ou le SAMU (15) ou les URGENCES (112 même sans aucun réseau)**
- **Et dès que possible l'organisation 24h / 24 : 06 21 82 46 61**

## ➤ COMMUNICATION :

- Pour toutes questions, renseignements techniques, logistiques, infos pratiques ou autres, n'hésitez pas à nous solliciter directement par mail à [outdoorseries.pnr@gmail.com](mailto:outdoorseries.pnr@gmail.com)

Il n'y a pas de question idiote, ce qui est idiot, c'est de ne pas la poser.

Si vous vous la posez, c'est que certainement d'autres se la posent également, soyez libres.

- N'hésitez pas à partager sur vos réseaux sociaux en nous identifiant pour être relayé :

**FACEBOOK : @Outdoor Cycling Series**

**INSTAGRAM : @outdoor\_cycling\_series**

- Votre préparation, vos conseils, vos tips, vos souhaits, vos objectifs pour cette belle et surprenante Aventure du Tour de France des Parcs Naturels Régionaux en bikepacking le temps d'un week-end.
- Puis, votre expérience, vos émotions, vos souvenirs, vos partages, et pourquoi pas un petit compte rendu / récit de votre Aventure vécue de l'intérieur.



**N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS ÊTES LES AMBASSADEURS DES OUTDOOR CYCLING SERIES ALORS...  
MERCI POUR TOUT !!!!**

**PROFITEZ A FOND DE CETTE BELLE BAMBÉE OUTDOOR !!!**